

CIRCULAIRE N° 000322 DU 17 juin 2002

Objet : Centres psycho-médico-sociaux.

Vacances d'été 2002

Réseaux : CF / LS / OS

Niveaux et services : Secondaire / Centres PMS (ordinaires et spécialisés)

Période: : 2002

- Aux Directeurs(trices) des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française

Pour information:

- Aux Pouvoirs organisateurs des centres psycho-médico-sociaux subventionnés par la Communauté française
- Aux Directeurs(trices) des centres psycho-médico-sociaux subventionnés par la Communauté française
- Aux Inspecteurs des centres P.M.S.

Autorités : Directeur général adjoint

Signataire : Marc VAN RIET

Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire CPMS - IMS

Personne(s) ressource(s) : Guy BLIN - Bureau 5560, C.A.E.

Boulevard Pachéco, 19, bte 0 – 1010 Bruxelles Tél. 02.210.56.41

Référence facultative : CIRCULAIRE C.F. 2002 / 09 - IMS-PMS/12/06/02 11:20

CIRCULAIRE SUBV. 2002 / 03

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : 1 page

- annexes : 0

Téléphone pour duplicata : 02.210.56.41

Mots - clefs : Vacances d'été 2002

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention qu'il convient de communiquer au service de l'I.M.S. et des Centres P.M.S., la période de vacances annuelles d'été 2002 choisie par chacun des membres du personnel de votre centre.

Je vous remercie de me faire parvenir ces renseignements pour le 5 juillet 2002 au plus tard.

Pour le Directeur général en congé,
Le Directeur général adjoint,

Marc VAN RIET.